Nations Unies A/64/660/Add.12

Assemblée générale

Distr. générale
4 mai 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 146 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	En dollars É.-U.
Crédit ouvert pour 2008/09	45 769 000
Dépenses de 2008/09	44 336 700
Solde inutilisé de 2008/09	1 432 300
Crédit ouvert pour 2009/10	57 954 100
Dépenses prévues pour 2009/10[a]	57 949 842
Montant prévu du solde inutilisé de 2009/10[a]	4 258
Projet de budget du Secrétaire général pour 2010/11	72 017 800
Recommandation du Comité consultatif pour 2010/11	68 170 600

[a] Prévisions au 31 mars 2010 (voir aussi annexe I).

10-34643 (F) 110510 120510

Merci de recycler

I. Introduction

1. **On trouvera aux paragraphes 41 à 45 et 48 à 51 du présent rapport les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui aboutiraient à réduire de 3 847 200 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (BSLB) pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011**.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/64/660), le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la BSLB et des autres éléments qui la concernent directement.

3. Lorsqu'il a examiné les propositions du Secrétaire général concernant l'exercice 2010/11, le Comité consultatif a tenu compte des recommandations du Comité des commissaires aux comptes (A/64/5 (vol. II), chap. II) et formulé, le cas échéant, des observations spécifiques à leur sujet. Le rapport du Comité consultatif concernant le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2009 figure dans le document A/64/708. **Le Comité consultatif rappelle que les recommandations pertinentes des organes de contrôle doivent être appliquées dans les plus brefs délais**.

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la BSLB figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

5. Par sa résolution 62/251, l'Assemblée générale a approuvé un montant brut de 45 769 000 dollars (montant net : 42 295 600 dollars) pour le fonctionnement de la BSLB en 2008/09. Le montant total brut des dépenses de l'exercice s'est élevé à 44 336 700 dollars (montant net : 40 933 400 dollars). Le solde inutilisé d'un montant brut de 1 432 300 dollars (montant net : 1 362 200 dollars) pour 2008/09 représente 3,1 % des crédits ouverts (soit un taux d'exécution du budget de 96,9 %). Ainsi qu'il est expliqué à la section III.A du rapport sur l'exécution du budget (A/64/575), cette sous-utilisation des crédits est directement imputable à une réduction des dépenses au titre du personnel civil (939 100 dollars) et des dépenses opérationnelles (493 200 dollars). Une analyse des principaux écarts (sous-utilisation et dépassements de crédits) figure à la section IV dudit rapport.

6. Le solde inutilisé au titre du personnel civil (939 100 dollars) s'explique principalement par une réduction des dépenses de personnel recruté sur le plan national (924 200 dollars), imputable à l'évolution favorable du taux de change réel par rapport au taux de change prévu du dollar des États-Unis vis-à-vis de l'euro et contrebalancée en partie par un taux de vacance de postes plus bas que prévu et par l'inscription de recettes provenant des contributions du personnel pour des postes de temporaire recruté sur le plan national au titre de cette catégorie de dépenses, ainsi

que par une diminution des dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (449 300 dollars), principalement imputable à un taux de vacance de postes effectif de 19 % par rapport au taux prévu de 5 % et à l'inscription de contributions du personnel pour des postes de temporaire recruté sur le plan national au titre de cette catégorie de dépenses et partiellement annulée par le coût d'application de mesures temporaires prises en cas de congés de maternité, de congés de maladie de longue durée, de remplacement de membres du personnel recrutés sur le plan national en détachement et de besoins ponctuels autres. Les économies réalisées au titre du personnel civil sont partiellement annulées par des dépenses supplémentaires au titre du personnel recruté sur le plan international (434 400 dollars), imputables à un taux de vacance de postes effectif de 10 % contre un taux prévu de 15 %.

7. Le solde inutilisé au titre des dépenses opérationnelles (493 200 dollars) s'explique notamment par : a) une réduction des dépenses au titre des consultants (134 200 dollars) due au report de stages de formation et au partage des coûts liés aux stages de formation à l'emploi du Système d'information géographique avec d'autres missions; b) une diminution des dépenses afférentes aux transports terrestres (109 000 dollars) imputable à la réduction des besoins en pièces de rechange nécessaires à l'entretien du parc de véhicules constituant les stocks stratégiques pour déploiement rapide (dans le cadre des efforts visant à réduire le niveau des stocks en passant à un système de commande en flux tendus); et c) une réduction des dépenses au titre du matériel et des services médicaux (75 700 dollars) due à l'évolution favorable du taux de change du dollar des États-Unis par rapport à l'euro. La sous-utilisation des fonds alloués au titre des dépenses opérationnelles est en partie contrebalancée par des dépenses supplémentaires au titre des installations et infrastructures (71 200 dollars), imputables à l'acquisition d'un conteneur réfrigéré pour les fournitures médicales plus grand que prévu, à l'annulation du document d'engagement de dépenses d'électricité en 2007/08 pour compenser une insuffisance des ressources destinées au paiement des traitements, et au report de 2007/08 à 2008/09 de la construction du téléport A.

8. Le Secrétaire général a indiqué au paragraphe 9 de son rapport que le rôle de la Base logistique s'était élargi au cours de l'exercice considéré et consistait désormais non seulement à gérer la logistique et les stocks stratégiques pour déploiement rapide à l'appui des opérations de maintien de la paix mais aussi à fournir un soutien renforcé au Siège, aux bureaux hors Siège, aux missions politiques spéciales et autres opérations. Le Comité consultatif a demandé et obtenu des informations détaillées sur les activités menées au cours de l'exercice 2008/09, qui sont mentionnées au paragraphe 10 du rapport sur l'exécution du budget (voir annexe II). Comme il est indiqué dans ce rapport, la Section des communications et de l'informatique a mené à bien plusieurs projets, dont la modernisation du complexe d'antennes satellites de la BSLB et la planification et la conception de salles de matériel permanentes destinées à remplacer l'installation conteneurisée. Elle a aussi achevé les préparatifs de construction du site B dans la ville espagnole de Valence. En outre, 550 000 dollars d'économies ont été réalisées grâce à l'acquisition de 66 serveurs puissants au lieu de 323 serveurs individuels, ce qui a également permis de libérer quelque 400 % d'espace. **Le Comité consultatif prend note des économies réalisées**.

9. S'agissant des Unités hébergées, le Secrétaire général indique ce qui suit :

a) Le Bureau régional de la sécurité aérienne a étendu son mandat et assure désormais le contrôle de la sécurité aérienne non plus seulement pour deux missions [la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)] mais pour cinq [la MINUK, la MONUG, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)]. Il a également élaboré le Manuel des procédures d'inspection des aéronefs, qui viendra compléter la version révisée du Manuel des Nations Unies sur la sécurité aérienne pour les inspections des appareils de la flotte de l'ONU;

b) Le Centre des opérations aériennes a contrôlé et suivi les mouvements des appareils affectés au transport de passagers et de fret et les opérations intermissions de la flotte aérienne de l'ONU, analysé le respect des clauses contractuelles et aidé le Siège à obtenir des autorisations de vol. En réponse à sa demande, le Comité consultatif a reçu des renseignements complémentaires sur le Centre (voir par. 55 à 57 ci-après);

c) Le Centre de gestion du Système d'information géographique a procédé à un déploiement rapide d'experts dans le but d'instaurer des systèmes d'information géographique à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), fourni des cartes topographiques de qualité à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et apporté une assistance technique en matière d'analyse des eaux souterraines;

d) Le Groupe d'études techniques a installé, contrôlé et tenu à jour la base de données et les espaces de travail techniques et apporté un soutien aux missions. En réponse à sa demande, le Comité consultatif a reçu des renseignements complémentaires sur le Groupe (voir annexe III). Il a en outre été informé que, jusqu'au 30 juin 2009, celui-ci était rattaché à la Section du génie du Siège et relevait, sur le plan fonctionnel, de la Section du génie du Service du soutien spécialisé (Division du soutien logistique, Département de l'appui aux missions) et, sur le plan administratif, du Directeur de l'Administration de la BSLB. Dans le cadre du projet de budget pour 2010/11, il est proposé que le Groupe soit rattaché aux Services logistiques de la BSLB mais continue de recevoir des orientations stratégiques de la Section du génie de la Division du soutien logistique.

10. **Les observations du Comité consultatif concernant le rattachement proposé figurent aux paragraphes 21 et 22 ci-après**.

11. S'agissant du cadre logique, le Comité consultatif rappelle qu'il a déjà fait observer que la Base n'avait pas atteint les objectifs fixés pour certaines réalisations et que le rapport sur l'exécution du budget n'expliquait pas toujours de façon satisfaisante les écarts notables constatés entre les produits et les réalisations prévus et ceux effectivement obtenus (voir A/63/746/Add.17, par. 9). Le Comité note que ces lacunes n'ont pas été comblées. Par exemple, il est indiqué à la section II.C du rapport que la Base logistique avait prévu de réduire le délai moyen de réception et d'inspection des stocks stratégiques pour déploiement rapide (indicateur de succès prévu 1.1.2); or, si elle a effectivement atteint cet objectif, le rapport n'explique pas comment elle y est parvenue. En outre, parmi les objectifs qui n'ont pas été atteints,

on notera par exemple la réduction à 14 jours du délai d'expédition des stocks stratégiques (indicateur de succès prévu 1.1.3) et le retard pris dans la rénovation de deux bâtiments (voir produits prévus).

12. On trouvera dans les paragraphes ci-après relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

III. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

13. Le Comité consultatif a reçu des informations sur les dépenses engagées au 31 mars 2010 au titre de l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010 (voir annexe I). Au 31 mars 2010, les dépenses de l'exercice s'élevaient à un montant brut de 17 987 168 dollars pour un montant réparti s'élevant, en chiffres bruts, à 57 954 100 dollars. Il est prévu que le montant total des dépenses de l'exercice se chiffrera à 57 949 842 dollars, laissant un solde inutilisé de 4 258 dollars. Au 12 avril 2010, après déduction d'une réserve opérationnelle de trois mois, d'un montant de 14 489 000 dollars, le solde de trésorerie était de 84,1 millions de dollars (y compris des fonds en espèces réservés pour les stocks stratégiques pour déploiement rapide).

14. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2010 le tableau d'effectifs de la Base de soutien logistique se présentait comme suit :

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes effectivement pourvus*	*Taux de vacance (pourcentage)*
Postes			
Personnel recruté sur le plan international[b]	82	63	23,2
Personnel recruté sur le plan national	203	190	6,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			
Personnel recruté sur le plan international	6	5	16,7
Personnel recruté sur le plan national	23	23	0

[a] Effectif autorisé le plus élevé.
[b] Y compris la Force de police permanente.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

A. Objectifs et résultats prévus

15. Comme indiqué dans le projet de budget, la Base a pour mission de favoriser le fonctionnement efficace et rationnel des opérations de maintien de la paix. Le Comité consultatif a été informé que, comme par le passé, celle-ci avait également

aidé les missions politiques spéciales à répondre à leurs besoins sous la forme de services, d'équipement et d'autres services d'appui logistique.

16. Un certain nombre de fonctions, qui pourraient être considérées comme des fonctions d'appui, ont été transférées ou proposées pour transfert des sections du Siège à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et par conséquent ont été ou doivent être transférées du budget du compte d'appui au budget de la Base (voir résolution 63/287 de l'Assemblée générale). Le Comité consultatif souligne que le rôle de cette base logistique est de fournir un appui aux opérations sur le terrain et rappelle que l'Assemblée générale, à la section XIV de sa résolution 49/233, s'est félicitée de la mise en place, à Brindisi (Italie), de la première base permanente des Nations Unies pour l'appui logistique aux opérations de maintien de la paix. **Comme indiqué dans le rapport du Comité consultatif sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/64/660, par. 26), le Comité consultatif est préoccupé par la présentation actuelle des crédits demandés, laquelle ne permet pas à l'Assemblée générale de se faire une idée précise de la totalité des ressources consacrées à une fonction ou à l'exécution d'une tache particulière. En outre, un tel dispositif complique la structure hiérarchique. Le Comité consultatif prie le Secrétaire général d'envisager de présenter un budget consolidé pour toutes les fonctions d'appui quel que soit l'endroit où elles sont exécutées afin de faciliter l'évaluation de la totalité des ressources consacrées à la fonction d'appui.**

17. Le Comité consultatif note que les objectifs du cadre logique doivent clairement préciser le mode d'évaluation des résultats. Par exemple, le projet de budget pour 2010-2011 énumère comme un produit l'installation du système CarLog sur tous les véhicules faisant partie des stocks stratégiques pour déploiement rapide avant qu'ils soient envoyés aux missions, conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle (A/64/698, sect. II.E), sans expliquer dans quelle mesure ce système a trait aux questions de sécurité. **Le Comité estime que l'on devrait veiller à mieux quantifier les objectifs et les résultats du cadre logique**.

18. Comme indiqué dans le projet de budget, durant l'exercice 2010-2011, la Base exécutera des produits clefs dans les unités fonctionnelles suivantes : Service du soutien logistique, Service de l'informatique et des communications, Service d'appui et Unités hébergées (Service intégré de formation, Force de police permanente et Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires). Elle entend poursuivre la mise en place de la Base d'appui des Nations Unies à Valence (Espagne), qui abritera le centre de communications et de données secondaires actif pour les opérations de maintien de la paix se composant actuellement de trois bâtiments à usage opérationnel et de bureaux ainsi que d'une aire de manutention du fret, et assurera l'appui administratif. La mise en place de la Base d'appui à Valence se poursuit et devrait s'achever au cours de l'exercice budgétaire 2010-2011.

La Base de soutien logistique des Nations Unies en tant que centre mondial de services dans le cadre du projet de stratégie globale d'appui aux missions

19. Comme indiqué dans le projet de budget et comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport sur le projet de stratégie mondiale d'appui aux missions

(A/64/633, par. 70 et 71), la Base de soutien logistique devrait devenir le centre mondial de services d'appui aux opérations sur le terrain. Elle continuera à servir de base de soutien logistique aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (notamment pour ce qui est de la logistique, de l'informatique et des communications, de la réserve des stocks stratégiques pour déploiement rapide et de la formation) et elle sera parallèlement étoffée de manière à pouvoir aider les centres d'expertise à assurer la prestation des services requis sur le terrain dans les domaines suivants : appui administratif, services de secrétariat au profit des organes du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, et budgétisation et gestion financière. En outre, la Base d'appui à Valence (Espagne) continuera de servir de centre de communications pour les opérations sur le terrain et il est proposé qu'elle serve également de site secondaire actif pour la reprise des activités après un sinistre. Comme indiqué dans le projet de budget, les plans relatifs au projet de stratégie globale d'appui aux missions seront présentés à l'Assemblée générale dans le cadre du projet de budget de la BSLB pour l'exercice 2011-2012.

20. Le Comité consultatif, dont les observations sur la Base de soutien logistique des Nations Unies comme centre mondial de services figurent dans son rapport sur le projet de stratégie globale d'appui aux missions (A/64/660), examinera les crédits demandés à cette fin dans les futures propositions budgétaires.

Intégration d'unités hébergées

21. Le Secrétaire général propose d'intégrer à la Base quatre unités hébergées, à savoir le Bureau régional de la sécurité aérienne, le Centre des opérations aériennes, le Centre de gestion du système d'information géographique et le Centre des normes et études techniques; les deux autres, à savoir la Force de police permanente et le Service intégré de formation, continueront d'être placées sous l'autorité directe du Département des opérations de maintien de la paix. Trois de ces unités, à savoir le Centre des opérations aériennes, le Centre de gestion du système d'information géographique et le Centre des normes et études techniques, seraient ainsi intégrées au Service du soutien logistique. Le Bureau régional de la sécurité aérienne serait placé sous l'autorité directe du Directeur de la Base. À sa demande, le Comité consultatif a été informé que la structure proposée serait calquée sur les structures de la Division du soutien logistique au Siège et celles des missions sur le terrain.

22. **Le Comité consultatif estime que les questions relatives au projet d'intégration d'unités hébergées et leur rattachement hiérarchique devraient être examinées dans le cadre de la réorganisation de la Base proposée par le Secrétaire général. Le Comité consultatif recommande donc, pour le moment, que le statut des quatre unités hébergées actuellement subordonnées au Siège reste inchangé.**

Force de police permanente et proposition de mise en place d'un corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

23. Le Secrétaire général indique que, s'agissant des modifications apportées à la structure et aux fonctions des unités hébergées, on notera la consolidation des effectifs de la Force de police permanente, pour laquelle 27 postes supplémentaires sont demandés et la création d'un Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, pour lequel six nouveaux postes sont demandés (voir par. 49 à 51).

24. S'agissant du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, le Comité consultatif a, à sa demande, été informé que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix reconnaissait qu'il était nécessaire qu'une composante judiciaire et une composante pénitentiaire soient déployées en étroite coordination avec la Force de police permanente (voir A/64/19). L'Assemblée générale n'a pas pris de décision officielle à ce sujet. **Le Comité consultatif reporte donc son examen, dans l'attente d'une décision de l'Assemblée générale sur cette question et de toute nouvelle proposition du Secrétaire général (voir également le paragraphe 50 plus bas).**

Conseil central de contrôle pour le personnel des missions

25. Le Secrétaire général indique dans le projet de budget que, vu le décalage horaire important entre le Siège et la majorité des missions, la coordination entre le secrétariat du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions et le personnel sur le terrain prend beaucoup de temps. Le Secrétaire général propose donc de transférer le secrétariat du Conseil à la Base. Celui-ci serait placé sous l'autorité du Directeur de la Base pour tout ce qui touche les questions administratives, tandis que le Directeur de la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions continuerait d'en définir les orientations et d'en assurer la supervision fonctionnelle. **Le Comité consultatif souligne que les fonctions du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions devraient être exécutées conformément aux principes de l'organisation, comme prescrit par le Bureau de la gestion des ressources humaines.**

26. Ayant posé des questions, le Comité consultatif a été informé que le Bureau de la gestion des ressources humaines est un élément fonctionnel du système de sélection du personnel chargé des nominations dans les missions et que la présence d'un interlocuteur au Siège ne serait pas nécessaire. En outre, le transfert proposé du secrétariat du Bureau vers la Base améliorerait la durée moyenne du traitement des dossiers et réduirait les frais de voyage. En février 2010, le Bureau était saisi au total de 700 dossiers. Le Comité a également été informé que, étant donné que les missions sont situées dans différents fuseaux horaires, le transfert du secrétariat du Bureau à Brindisi réduirait le temps de communication avec le Bureau.

27. **Le Comité consultatif estime qu'au stade actuel des initiatives de réforme des ressources humaines, le Bureau de la gestion des ressources humaines devrait rester au Siège. Par ailleurs, il n'est pas convaincu par l'argument selon lequel le Bureau gagnerait en efficacité s'il se rapprochait des fuseaux horaires des missions. Étant donné que le Secrétaire général considère que le transfert du Bureau fait partie de son projet de stratégie globale d'appui aux missions, le Comité consultatif estime que cette question, y compris toute proposition de dotation en personnel y relative (voir par. 44), devrait être examinée dans ce contexte.**

Réaménagements organisationnels

28. Le Secrétaire général indique que la Base a l'intention de regrouper sous une même autorité les fonctions clefs de gestion du matériel afin de mieux gérer les stocks stratégiques pour déploiement rapide, la réserve de matériel de l'ONU et les moyens de la Base. Il est donc prévu de transférer au Service du soutien logistique la Section de la gestion du matériel, relevant actuellement des services d'appui, par

transfert de plusieurs unités fonctionnelles. Le Groupe du courrier, de la valise diplomatique et de l'enregistrement, qui relève actuellement de la Section de la gestion du matériel de la Base, deviendrait le « Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique » et relèverait du Service d'appui. Il est également proposé de réorganiser les services d'appui interne de la Base en regroupant toutes les activités relatives au complexe de celle-ci, notamment en ce qui concerne le transport et l'informatique, au sein d'un groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique, qui relèvera du Service d'appui. **Le Comité consultatif ne voit pas d'objection à cette réorganisation ni au réaménagement des effectifs correspondant (voir par. 39 ci-après).**

Projets pluriannuels

29. À sa demande, le Comité consultatif a reçu un calendrier pour la construction du téléport à la Base, qui est le suivant :

Calendrier des travaux de construction du téléport

Composante	*Description*	*Début*	*Fin*
Bâtiment B			
Phase I	Structure	Avril 2010	Juin 2011
Phase II	Autres travaux de construction	Juin 2011	Juin 2012
Onduleur dynamique			
Phase I	1 unité	Septembre 2010	Mars 2011
Phase II	2 unités	Juin 2011	Mars 2012
Phase III	1 unité	Après mars 2012	
Modernisation du réseau électrique			
Phase I	2 stations de transformation	Avril 2010	Juillet 2010
Phase II	Réseau	Juillet 2010	Juin 2011

30. Comme indiqué dans le projet de budget, le chantier de la Base d'appui des Nations Unies de Valence (Espagne) avance comme prévu, dans les délais et selon les prescriptions techniques indiqués dans l'accord conclu avec le Gouvernement espagnol. La phase I des travaux a été menée à bien et les phases II et III devaient être exécutées au cours de l'exercice 2010-2011. La Base d'appui de Valence continuera de servir de centre de communications pour les opérations sur le terrain et il est proposé qu'elle serve également de site secondaire actif pour la reprise des activités après un sinistre. **Le Comité consultatif souligne que, étant donné que le chantier de la Base d'appui de Valence se déroule en plusieurs étapes, les ressources opérationnelles et en personnel devraient être utilisées en conséquence. En ce qui concerne les effectifs proposés pour la Base d'appui de Valence, le Comité formule des observations supplémentaires au paragraphe 46 ci-après.**

B. Ressources nécessaires

31. Le montant brut des ressources demandées dans le projet de budget de la Base de soutien logistique pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 s'élève à 72 017 800 dollars (montant net : 66 598 400 dollars), ce qui représente, en chiffres bruts, une augmentation de 14 063 700 dollars (24,3 %) par rapport au montant de 57 954 100 dollars réparti pour l'exercice 2009/10. Le budget couvre le déploiement de 121 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 253 agents recrutés sur le plan national et 32 temporaires dont les postes sont financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions). L'augmentation est imputable à une hausse du montant prévu au titre du personnel civil (10 738 500 dollars) et pour les dépenses opérationnelles (3 325 200 dollars).

1. Personnel civil

Catégorie	*Effectif approuvé 2009/10*	*Effectif proposé 2010/11*	*Variation nette*
Personnel recruté sur le plan international	82	121	39
Personnel recruté sur le plan national	203	253	50
Postes de temporaire	29	32	3

32. Les dépenses nécessaires pour le personnel civil au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 sont estimées à 37 007 200 dollars, soit une augmentation de 10 738 500 dollars (40,9 %) par rapport au montant réparti pour l'exercice 2009/10. Les ressources supplémentaires demandées au titre du personnel recruté sur le plan international (5 618 700 dollars) s'expliquent par l'augmentation proposée du nombre de postes, de 82 à 123, soit un gain net de 39 postes (1 D-1, 2 P-5, 12 P-4, 21 P-3 et 3 postes d'agent du Service mobile), et par le calcul du traitement de base net et des contributions du personnel sur la base de l'échelon IV du barème des traitements ayant pris effet en janvier 2010. Les crédits supplémentaires demandés pour le personnel recruté sur le plan national (4 884 700 dollars) sont imputables aux facteurs suivants : les traitements et les dépenses connexes consécutifs à l'augmentation proposée du nombre total de postes, de 203 à 253, 35 des 50 nouveaux postes d'agent des services généraux étant des postes de vacataire temporaire transformés en postes; l'application du taux de change retenu par la Banque mondiale pour 2010/11 (0,70 euro pour 1 dollar des États-Unis contre 0,74 euro en 2009/10); et le calcul des traitements sur la base de la classe G-4, échelon X. Le montant supplémentaire de 235 100 dollars demandé pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) correspond à la création proposée de trois postes et à la hausse du cours de l'euro par rapport au dollar.

33. Comme indiqué au paragraphe 77 du document budgétaire, les prévisions de dépenses pour le personnel civil tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 18 % pour le personnel recruté sur le plan international (contre 15 % pour 2009/10), de 7 % pour le personnel recruté sur le plan national (contre 10 %), et, au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), de 10 % pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international (contre 15 %) et de 5 % pour les agents recrutés sur le plan national (sans changement). Le Comité consultatif note qu'à compter du 31 mars 2010, les taux de vacance de postes effectifs étaient de 23,2 % pour le personnel recruté sur le plan international, de 6,4 % pour le personnel recruté sur le

plan national et de 16,7 % pour les postes de temporaire pourvus sur le plan international, les postes de temporaire pourvus sur le plan national étant en totalité occupés par du personnel en place (voir le tableau au paragraphe 14 ci-dessus).

34. Un récapitulatif de toutes les modifications proposées du tableau d'effectifs de la Base de soutien logistique pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 est joint au présent rapport (voir annexe IV). Les modifications apportées sont exposées dans le rapport du Secrétaire général au titre des diverses composantes (A/64/698, par. 27 à 74).

Recommandations concernant les postes et les postes de temporaire

Transformation de postes de vacataire temporaire en postes d'agent recruté sur le plan national

35. Il est proposé de transformer 35 postes de vacataire temporaire en postes d'agent recruté sur le plan national : 6 vacataires dans la Section de la gestion des installations (A/64/698, par. 44); 2 dans le Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique (ibid.); 4 dans la Section des opérations logistiques (ibid., par. 46); 6 dans la Section des approvisionnements (ibid.); 2 dans la Section du génie (ibid.); 3 dans la Section des transports (ibid.) et 12 dans le Service des technologies de l'information et des communications (ibid., par. 59).

36. Il est indiqué dans le projet de budget que, depuis sa création, la Base externalise la prestation de services auprès de vacataires et de prestataires de services engagés au titre de contrats de longue durée, pour l'exécution de diverses tâches liées à la logistique, aux aspects techniques ainsi qu'à l'informatique et aux communications. Cependant, il a été mis fin au contrat passé avec un prestataire de service externe pour se conformer à la législation de l'Union européenne relative au recours en continu à des salariés et prestataires de services engagés à titre temporaire. Recherchant des solutions de rechange, la Base a mené des négociations avec le pays hôte, consulté les organismes des Nations Unies ayant leur siège en Italie et envisagé de continuer à externaliser les services auprès d'une entreprise privée. Chacune des options a été étudiée et exploitée, chaque fois que cela semblait viable sur les plans aussi bien opérationnel que financier. On a pu ainsi ramener le nombre des vacataires à 35, contre 126 en 2004.

37. En réponse à une demande de sa part, le Comité consultatif a par ailleurs été informé que la Base avait pris contact avec d'autres organismes des Nations Unies en Europe pour se renseigner sur leurs procédures de recrutement en ce qui concerne l'engagement de personnel au plan national, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Office des Nations Unies à Vienne, le Programme alimentaire mondial et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Il a ainsi appris que la plupart des organismes interrogés employaient du personnel recruté sur le plan national dans le cadre de contrats à durée déterminée au titre des postes d'agent des services généraux, de contrats de temporaire (autre que pour les réunions) ou en tant qu'agents engagés au titre de projets. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets a eu recours à des contrats de vacataire pour des activités précises sur une période de temps définie ne dépassant pas trois années. Le Comité consultatif rappelle qu'il s'était prononcé contre le projet visant à transformer en postes 34 postes de temporaire pour l'exercice 2009/10 (A/63/746/Add.17).

38. **En ce qui concerne la nouvelle proposition visant à transformer en postes 35 postes de vacataire temporaire, le Comité consultatif recommande à la Base de soutien logistique de procéder à un examen approfondi des effectifs réellement nécessaires afin de déterminer si les tâches exécutées par des contractuels justifient la transformation des postes de vacataire et la création de nouveaux postes pourvus sur le plan national qu'elle entraînera. Si l'examen aboutit à la conclusion que certains ou la totalité des 35 postes de vacataire sont nécessaires pour assurer les fonctions essentielles, le Comité n'a aucune objection à leur transformation en postes pourvus sur le plan national pour l'exercice 2010/11.**

Transferts de postes dans le cadre du réaménagement organisationnel

39. Comme indiqué au paragraphe 28 et selon les modalités définies aux paragraphes 19, 43, 45 et 58 du document budgétaire, plusieurs transferts de postes sont proposés dans le cadre du nouveau Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique, des activités de la Section de la gestion du matériel et du nouveau Groupe de l'archivage, du courrier, de la valise diplomatique et de l'enregistrement. **Le Comité consultatif n'a pas d'objection aux transferts proposés**.

Propositions relatives à la dotation en effectifs

40. **Le Comité consultatif recommande l'approbation des propositions du Secrétaire général concernant les effectifs, à l'exception des points indiqués aux paragraphes suivants.**

Bureau du Directeur de la Base de soutien logistique des Nations Unies

41. *Création d'un poste D-1 de directeur adjoint (A/64/698, par. 27 à 30).* Comme indiqué au paragraphe 30 du document budgétaire, le directeur adjoint assumera également la présidence ou siégera au sein de divers comités directeurs, comités administratifs et comités financiers, assurera la liaison avec les groupes de travail créés par les pays qui fournissent des contingents ou des unités de police et les chefs de mission pour ce qui est des modifications de la liste du matériel devant constituer les stocks stratégiques pour déploiement rapide destinées à faciliter l'organisation de ces stocks en modules, et aidera le directeur à mettre en œuvre le plan stratégique prévu à cet effet.

42. **Le Comité consultatif rappelle que, s'agissant du projet de budget 2009/10, il s'était prononcé contre la création d'un poste D-1 de directeur adjoint (voir A/63/746/Add.17, par. 33). Le Comité n'est toujours pas convaincu de la nécessité de cette création de poste à ce stade, les arguments exposés en faveur de cette création dans le projet de budget étant liés à la réorganisation de la Base en centre de services mondiaux. Il recommande d'en approfondir la justification à la faveur de la proposition émise par le Secrétaire général de faire de la Base de soutien logistique un centre de services mondiaux, dans le projet de budget pour l'exercice 2011/12.**

Section de la sécurité

43. *Création de trois postes d'assistant de sécurité financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (A/64/698, par. 34 et 35).* Le Bureau de la

sécurité est composé de 10 postes approuvés (dont 7 postes de temporaire). Les attributions relatives à ces trois postes de temporaire comprendraient notamment le suivi des services essentiels et la surveillance 24 heures sur 24 des bâtiments et des installations, y compris l'observation des caméras en circuit fermé, l'organisation d'enquêtes administratives et la liaison avec les autorités locales sur les questions de sécurité. Par ailleurs, comme indiqué dans le document budgétaire, la réalisation du plan de sécurité de la Base fait partie des produits prévus au titre du cadre de budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice 2010/11 (ibid., sect. I.E, composante 1, appui). **Le Comité consultatif est d'avis que le plan de sécurité de la Base devrait être réalisé rapidement pour parvenir à une évaluation plus précise des futurs besoins en effectifs de la Section de la sécurité. Il se prononce donc contre l'approbation des trois postes de temporaire d'assistant de sécurité.**

Conseil central de contrôle pour le personnel des missions

44. *Un poste P-4 de chef de l'unité administrative et secrétaire du Conseil et un poste P-3 de secrétaire du comité central de contrôle seront transférés du Siège de New York; un poste de temporaire P-3 de secrétaire de la commission centrale de contrôle sera transformé en poste; et deux postes d'assistant ressources humaines (agent des services généraux recruté sur le plan national) seront transférés (ibid., voir par. 38 à 41).* **Comme indiqué au paragraphe 25 ci-dessus, le Secrétaire général considérant que la délocalisation du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions fait partie intégrante de la stratégie mondiale d'appui aux missions qu'il propose, le Comité consultatif recommande que les propositions qui en découlent en matière d'effectifs soient étudiées dans ce contexte.**

Section des ressources humaines

45. *Création d'un poste d'assistant chargé des voyages recruté sur le plan national (agent des services généraux) (ibid., par. 42).* Comme indiqué dans le document budgétaire, l'assistant chargé des voyages collaborerait à l'organisation des voyages résultant du projet de délocalisation des services. **Le Comité consultatif se prononce contre la création de ce poste**.

Section des communications et de l'informatique – Valence

46. *Création d'un poste P-3 d'agent de sécurité; d'un poste de chef du Groupe de l'appui technique aux liaisons par satellite (Service mobile); et de 11 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national [4 techniciens des communications par satellite; 2 techniciens du Groupe de l'infrastructure; 2 techniciens en informatique; 1 assistant de sécurité; 1 assistant à l'administration des marchés et des achats; et 1 assistant au matériel et à la logistique (ibid., par. 49)].* Comme indiqué dans le document budgétaire, la Base d'appui des Nations Unies à Valence serait composée d'un Bureau du chef, d'un groupe de l'appui aux réseaux, d'un groupe de l'appui technique aux liaisons par satellite, d'un groupe d'appui du centre informatique, d'un groupe d'appui aux infrastructures TIC et d'un groupe de l'assistance informatique. D'autre part, la mise en place de la Base d'appui de Valence, actuellement en cours, devrait être terminée en 2010/11 (voir également le paragraphe 30 ci-dessus). **Le Comité consultatif n'a pas d'objection à la création de 13 nouveaux postes pour la Base d'appui des Nations Unies à**

Valence. Toutefois, la réalisation de la Base avançant par étapes, le recrutement du personnel devrait se faire au fur et à mesure.

47. Le Comité consultatif a été informé que 30 vacataires seraient recrutés en 2011 pour le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Centre international de calcul. Ces postes de vacataire, financés par l'ensemble des missions selon une répartition au prorata, fourniraient, depuis Valence, des services d'appui mondiaux ciblés à des opérations soutenues par le Département de l'appui aux missions. **Le Comité consultatif demande que pour ce qui est de ces vacataires, une description de leurs fonctions, de leur expérience opérationnelle effective et des incidences financières de leurs postes soit communiquée dans les futurs rapports sur l'exécution du budget et les projets de budget.**

Unités hébergées

Force de police permanente

48. *Création de 27 postes supplémentaires (1 P-5, 8 P-4, 16 P-3, 2 agents du Service mobile) (ibid., par. 60 à 65).* Le Comité consultatif note qu'à l'exception d'une liste générale donnant la classe des postes, aucun détail n'est fourni dans le document budgétaire sur les postes supplémentaires proposés eux-mêmes; ces informations ont été communiquées après que la demande en eut été faite. Le Comité a été informé que le Secrétaire général demandait les 27 postes suivants : 1 chef d'équipe et conseiller principal pour les questions de police (P-5); 1 conseiller pour la réforme de la police (P-4); 1 coordonnateur de la Force de police permanente (P-4); 1 conseiller à la gestion de l'information et de la communication (P-4); 1 conseiller à la planification des activités de police (P-4); 1 conseiller pour la police de proximité (P-4); 1 conseiller en matière de maintien de l'ordre (P-4); 1 conseiller de police judiciaire (P-4); 1 conseiller à la gestion budgétaire (P-4); 1 spécialiste de la réforme de la police (P-3); 1 responsable de la coordination de la formation policière et de l'élaboration des programmes (P-3); 1 analyste des recherches et de l'information criminologique (P-3); 1 officier de police judiciaire (P-3); 1 spécialiste des questions de maintien de l'ordre (P-3); 2 fonctionnaires chargés de la planification logistique des activités de police (P-3); 1 spécialiste de la problématique hommes-femmes (P-3); 1 fonctionnaire chargé du développement de l'infrastructure (P-3); 1 responsable de la gestion des marchés de la police (P-3); 1 conseiller à la gestion du matériel (P-3); 1 responsable des achats (P-3); 2 responsables du perfectionnement du personnel (P-3); 2 spécialistes des ressources humaines (P-3); et 2 assistants administratifs (Service mobile).

49. Comme indiqué dans le document budgétaire, une évaluation de la première année d'opération de la Force de police permanente, effectuée par un groupe d'experts (A/63/630) et présentée au Comité spécial des opérations de maintien de la paix, relevait le besoin de développer la Force. Il est par ailleurs indiqué dans ce document qu'il est attendu de la Force qu'elle continue de fournir une capacité de démarrage au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), qu'elle envoie une équipe consultative auprès du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et qu'elle soit constamment en mesure de se déployer rapidement. En outre, elle doit continuer de participer aux activités de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République

démocratique du Congo (MONUC), de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). Environ cinq fonctionnaires resteraient en alerte à la Base de soutien logistique pour répondre rapidement à des demandes d'aide urgentes.

50. **Le Comité consultatif reconnaît le rôle que joue la police en appui des opérations sur le terrain, aussi bien des nouvelles que de celles qui sont en cours. Il fait cependant remarquer que la proposition actuelle de créer 27 nouveaux postes reviendrait à augmenter la capacité de 100 %, le nombre de postes permanents passant de 27 (1 D-1, 2 P-5, 14 P-4, 8 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux pourvus sur le plan national) à un total de 54 postes. Le Comité est d'avis que l'augmentation des postes de la Force de police permanente devrait avoir pour base les besoins effectifs sur le terrain et une évaluation plus exacte des besoins futurs. À l'heure actuelle, le Comité consultatif recommande l'approbation de 14 postes, composés de 4 postes P-5/P-4, 8 postes P-3 et 2 postes d'agent du Service mobile. Il demande par ailleurs que des détails sur l'exécution des tâches de la Force soient présentés dans le prochain rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique et que toutes demandes de dotation en personnel fassent l'objet d'une évaluation dans le projet de budget 2011/12.**

Proposition d'un Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

51. *Création de 6 postes (1 chef d'équipe de classe P-5, 1 spécialiste des questions judiciaires de classe P-4, 1 spécialiste des questions judiciaires de classe P-3, 1 spécialiste des questions pénitentiaires de classe P-4, 1 spécialiste des questions pénitentiaires de classe P-3 et 1 agent des services généraux recruté sur le plan national en tant qu'assistant administratif) (A/64/698., par. 66 à 74).* **Pour les raisons énoncées au paragraphe 24 ci-dessus, le Comité consultatif recommande un report de la décision de créer les six postes proposés.**

2. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

Montant alloué pour 2009/10	*Montant proposé pour 2010/11*	*Variation*
31 685 400	35 010 600	3 325 200

52. Le montant de 35 010 600 dollars des dépenses opérationnelles proposé pour l'exercice 2010/11 est supérieur de 3 325 200 dollars (10,5 %) au montant alloué en 2009/10. Cette variation s'explique essentiellement par l'augmentation des ressources demandées au titre des consultants (67 600 dollars), des voyages (46 400 dollars), des installations et infrastructures (2 891 400 dollars), des communications (1 644 800 dollars) et de l'informatique (1 019 000 dollars), compensée par la baisse des ressources demandées au titre des transports terrestres (184 200 dollars), des services médicaux (86 800 dollars) et des fournitures, services et matériel divers (2 073 000 dollars).

53. Le Comité consultatif a été informé que l'augmentation globale des prévisions de dépenses opérationnelles s'expliquait essentiellement par : a) la mise en œuvre de la phase III du projet pluriannuel de création de la Base d'appui des Nations Unies à Valence; b) l'acquisition de matériel informatique et de communication pour la Base de Valence (voir aussi par. 30 ci-dessus); et c) l'achèvement de la phase II du projet pluriannuel de construction d'un téléport à Brindisi.

54. Le montant prévu au titre des installations et des infrastructures doit servir à financer la construction de six bornes de recharge pour véhicules électriques. S'étant enquis du coût unitaire de ces bornes, le Comité consultatif a été informé qu'il était estimé à 26 000 dollars. Il a également été informé que deux véhicules électriques de transport étaient actuellement en service, que six autres étaient en cours d'achat et que 27 véhicules électriques de manutention (chariots élévateurs) étaient utilisés dans les entrepôts et les ateliers de la Base de soutien logistique. **Le Comité consultatif recommande que la construction des bornes de recharge commence une fois que les véhicules auront été achetés. Par ailleurs, il demande que les prochains rapports sur l'exécution du budget et projets de budget rendent compte concrètement des gains d'efficacité et des économies d'énergie qu'auront permis de réaliser les mesures écologiques prises à la Base de soutien logistique.**

V. Autres observations et recommandations

Centre des opérations aériennes

55. Les fonctions spécifiques du Centre des opérations aériennes sont les suivantes :

- Contrôler pour le compte du Département de l'appui aux missions les mouvements aériens stratégiques, ceux qui s'effectuent hors de la zone des missions et ceux qui s'effectuent entre les missions, ainsi que les vols spéciaux organisés pour des personnalités importantes, en coordination avec les services du Siège et le quartier général des missions;
- Veiller à ce que les appareils déployés pour les transports stratégiques soient exploités dans le respect des principes définis par le Secrétariat en matière d'exploitation et d'optimisation de la flotte au niveau mondial;
- Assurer la partie aérienne du contrôle opérationnel, notamment l'affectation, la mise en route, la poursuite, le déroutement et la cessation des affrètements de longue durée de l'ONU, ainsi que les opérations de localisation et de suivi y relatives;
- Coordonner ses activités à court et à moyen terme avec celles du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements pour mettre en œuvre les principes de gestion de la flotte à l'échelle mondiale et répondre ainsi, en exploitant la flotte de l'ONU, aux besoins stratégiques du Département en matière de transport aérien.

56. Le Comité consultatif s'est fait expliquer plus précisément le rôle respectif du Centre des opérations aériennes de la Base de soutien logistique et du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Il a été informé que le Centre des

opérations aériennes contrôlait les mouvements aériens stratégiques, ceux qui s'effectuent hors de la zone des missions et ceux qui s'effectuent entre les missions, veillant à ce que les appareils soient déployés dans le respect des principes définis par le Secrétariat en matière d'exploitation et d'optimisation de la flotte au niveau mondial, alors que le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements planifiait les mouvements de personnel et de marchandises et optimisait les ressources au niveau régional (voir aussi A/64/660, par. 137 à 142).

57. **S'agissant du Centre des opérations aériennes, le Comité consultatif observe que le document budgétaire ne contient pas assez d'informations sur ses réalisations ou sur les critères utilisés pour évaluer les retombées de ses activités. Le Comité invite le Secrétaire général à présenter, dans le projet de budget pour l'exercice 2011/12, une analyse quantifiable des réalisations, des critères et des résultats escomptés du Centre des opérations aériennes, en indiquant notamment en quoi le Centre a contribué à optimiser l'exploitation de la flotte aérienne.**

Stocks stratégiques pour déploiement rapide

58. Comme il l'avait demandé, le Comité consultatif a obtenu des précisions sur les questions de responsabilité et de rattachement hiérarchique concernant la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Il a été informé que la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions était chargée de gérer ces stocks, conformément aux dispositions de la résolution 56/292 de l'Assemblée générale. Elle supervise la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide et s'occupe notamment de la planification, de l'élaboration des politiques, des procédures et du contrôle. Elle passe chaque année en revue la composition des stocks, en concertation avec toutes les missions sur le terrain et la Base de soutien logistique des Nations Unies, et si on lui recommande de modifier leur composition, elle fait en sorte que les stocks restent néanmoins prêts à être déployés rapidement. C'est le Directeur de la Division qui décide de l'utilisation et de la reconstitution des stocks. La Base de soutien logistique, quant à elle, a pour mission de veiller à ce que le matériel en stock soit toujours prêt à l'emploi, d'entretenir les stocks et de contrôler le matériel, dont elle est responsable.

59. Le Comité consultatif a également été informé que la Base de soutien logistique n'était pas responsable de la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide et que son rôle se limitait à informer la Division du soutien logistique des quantités de marchandises en stock et des volumes de marchandises reçus et de lui faire savoir si les stocks étaient prêts à être distribués. Le Comité consultatif s'est fait remettre, comme il l'avait demandé, un tableau indiquant dans quelle mesure, au 31 mars 2010, les missions sur le terrain avaient bénéficié des stocks stratégiques pour déploiement rapide (voir annexe V).

60. Il a également été informé que la Base de soutien logistique continuerait de faire en sorte : a) que l'entretien des stocks stratégiques pour déploiement rapide se déroule selon le calendrier prévu; b) que les informations consignées dans le système Galileo soient suivies et régulièrement actualisées; c) que des contrôles réguliers soient effectués; et d) que la rotation des stocks s'opère selon le principe du premier entré, premier sorti. Le Département de l'appui aux missions, pour sa part, continuera de faire en sorte : a) que la Base de soutien logistique des Nations

Unies respecte le principe du premier entré, premier sorti pour la rotation des stocks; b) que les plans d'acquisition des missions tiennent compte des stocks disponibles; c) que l'ancienneté des articles soit prise en compte lors de l'examen annuel de la composition des stocks; et d) que le matériel en stock soit renouvelé régulièrement pour qu'il vieillisse le moins possible et soit utilisé de manière optimale.

61. S'agissant de l'exploitation des stocks stratégiques pour déploiement rapide, le Comité des commissaires aux comptes indique qu'au 30 septembre 2009, 647 articles d'une valeur de 4 460 000 dollars étaient stockés depuis plus de cinq ans, 2 817 articles électroniques d'une valeur de 12,4 millions de dollars étaient stockés depuis plus de 12 mois et 474 articles d'une valeur de 2 640 000 dollars avaient dépassé leur durée de vie prévue. Pour le Comité des commissaires aux comptes, ces données indiquent qu'une grande partie des stocks étaient disponibles depuis une longue période alors que les opérations de maintien de la paix, qui se sont beaucoup développées récemment, auraient pu les utiliser. Le Comité a recommandé à l'Administration de renforcer le suivi des stocks stratégiques à rotation lente (A/64/5 (Vol. II), chap. II, par. 193 à 195).

62. Par ailleurs, partant du constat que 163 articles d'une valeur de 735 980 dollars reçus par la MINUAD avaient dépassé leur durée de vie prévue (le plus ancien étant en stock depuis plus de six ans), le Comité a recommandé à l'Administration de faire mettre en place par la Base de soutien logistique un mécanisme de contrôle destiné à empêcher que les articles soient stockés au-delà de leur durée de vie prévue (ibid., par. 200 et 201). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le stockage n'entraînait pas nécessairement l'obsolescence des articles ou la diminution de leur durée de vie prévue, tant qu'ils étaient stockés dans de bonnes conditions et n'étaient pas supplantés par du matériel plus moderne.

63. Le Comité consultatif approuve les observations et les recommandations du Comité des commissaires aux comptes et constate que l'entretien des stocks a un coût. **Il rappelle également que, dans les observations qu'il avait formulées à la lecture du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2009 (A/63/708, par. 22), il avait estimé, comme le CCC, que la Base de soutien logistique devait se doter d'un mécanisme de contrôle qui garantisse notamment la stricte application du principe du premier entré, premier sorti pour la distribution des articles, afin d'éviter que les stocks stratégiques pour déploiement rapide ne se détériorent ou ne deviennent obsolètes. Par conséquent, le Département de l'appui aux missions devrait chercher un juste milieu et mettre en balance le coût du renouvellement des articles et celui de leur exploitation au-delà de leur durée de vie prévue. Le Comité recommande de nouveau à l'Assemblée générale d'inviter le Secrétaire général à examiner les procédures de gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide et de planification des achats afin de garantir une gestion saine et rentable et de s'assurer que les dispositifs nécessaires sont en place pour empêcher le gaspillage et les pertes financières pour l'Organisation. Il souligne également que, quelle que soit l'issue des débats sur le projet de stratégie globale d'appui**

aux missions, il faudra réformer la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide.

64. **À cet égard, le Comité consultatif déplore que la répartition des responsabilités et le rattachement hiérarchique restent flous et contribuent apparemment aux problèmes de gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Il souligne qu'il conviendrait de procéder à un examen complet de ces stocks et, à cette occasion, de prendre en compte les problèmes soulevés par le Comité des commissaires aux comptes et la question de leur dépréciation, de leur valeur d'inventaire et du coût de leur entretien. Compte tenu du rôle opérationnel essentiel que joue la Base de soutien logistique dans l'appui aux opérations sur le terrain, le Comité consultatif estime que, dans le cadre de cet examen, il serait utile de préciser le rôle du Siège dans le contrôle des stocks stratégiques pour déploiement rapide, les rattachements hiérarchiques et les responsabilités, et les mesures prises pour permettre une planification et une composition réalistes, ainsi qu'une meilleure exploitation des stocks stratégiques.**

65. **La Base de soutien logistique étant désormais dirigée par des responsables de plus haut rang, le Comité consultatif espère que la gestion globale de la Base et des stocks stratégiques pour déploiement rapide va s'améliorer et que les prochains rapports sur l'exécution du budget et projets de budget rendront compte de meilleurs résultats.**

VI. Conclusion

66. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 29 du rapport sur l'exécution du budget (A/64/575). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 1 432 300 dollars ainsi que les recettes et ajustements d'un montant de 3 412 000 dollars soient portés au crédit des États Membres selon des modalités qui seront arrêtées par l'Assemblée.**

67. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 sont indiquées aux alinéas a) et b) du paragraphe 95 du projet de budget (A/64/698). **Compte tenu des observations et recommandations formulées aux paragraphes 41 à 45 et 48 à 51 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que l'enveloppe proposée dans le projet de budget du Secrétaire général soit réduite de 3 847 200 dollars. Il recommande par conséquent que l'Assemblée générale alloue à la Base de soutien logistique des Nations Unies une enveloppe de 68 170 600 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/575)
- Rapport du Secrétaire général sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/698)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008 et sur le projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010 de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (A/63/746/Add.17)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/64/660)
- Résolutions 49/233, 59/299, 60/266, 60/267, 61/277, 62/231 et 62/251 de l'Assemblée générale

Annexe I

BSLB – Dépenses effectives et prévues de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1er juillet 2009-31 mars 2010			*Prévisions au 30 juin 2010*				
	Montant alloué[a]	*Dépenses*[b]	*Solde inutilisé*	*1er avril-30 juin 2010 : dépenses prévues*	*Dépenses effectives + dépenses prévues*[b]	*Solde inutilisé prévu*	*Écart en pourcentage*	
	(1)	*(2)*	*(3)=(1)-(2)*	*(4)*	*(5)=(2)+(4)*	*(6)=(1)-(5)*	*(7)=(5)/(1)*	*Explication des écarts*
I. Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–	–	
Contingents	–	–	–	–	–	–	–	
Police civile	–	–	–	–	–	–	–	
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	
II. Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	9 888,3	8 449,1	1 439,2	2 674,8	1 123,9	(1 235,6)	(12,5)	Le taux effectif de vacance de postes s'est établi à 4 %, contre 15 % prévu au budget.
Personnel recruté sur le plan national	13 917,1	9 642,2	4 274,9	4 260,1	13 902,3	14,8	0,1	
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 463,3	1 766,0	697,3	617,1	2 383,1	80,2	3,3	Dépenses inférieures aux prévisions du fait du retard intervenu dans la prise de fonctions d'un fonctionnaire recruté sur le plan international, dont le poste était prévu en année pleine mais est resté vacant pendant 12 % de l'exercice.
Total partiel	**26 268,7**	**19 857,4**	**6 411,3**	**7 552,1**	**27 409,4**	**(1 140,7)**	**(4,3)**	
III. Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	

	1er juillet 2009-31 mars 2010			*Prévisions au 30 juin 2010*				
	Montant alloué[a]	*Dépenses*[b]	*Solde inutilisé*	*1er avril-30 juin 2010 : dépenses prévues*	*Dépenses effectives + dépenses prévues*[b]	*Solde inutilisé prévu*	*Écart en pourcentage*	
	(1)	*(2)*	*(3)=(1)-(2)*	*(4)*	*(5)=(2)+(4)*	*(6)=(1)-(5)*	*(7)=(5)/(1)*	*Explication des écarts*
Consultants	664,6	210,6	454,0	465,2	675,8	(11,2)	(1,7)	Le reclassement de postes de personnel recruté sur le plan national a exigé le versement d'honoraires à des consultants.
Voyages	1 080,3	530,3	550,0	522,8	1 053,1	27,2	2,5	
Installations et infrastructures	10 788,2	5 057,7	5 730,5	5 274,8	10 332,5	455,7	4,2	La direction de la BSLB a décidé d'annuler certains projets non prioritaires pour compenser le dépassement des crédits alloués pour le personnel recruté sur le plan international.
Transports terrestres	908,2	678,2	230,0	160,2	838,4	69,8	7,7	La direction de la BSLB a décidé d'annuler certains projets non prioritaires pour compenser le dépassement des crédits alloués pour le personnel recruté sur le plan international.
Transports aériens	–	–	–	–	–	–	–	
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–	–	–	
Communications	6 709,9	5 156,1	1 553,8	1 361,1	6 517,2	192,7	2,9	La direction de la BSLB a décidé d'annuler certains projets non prioritaires pour compenser le dépassement des crédits alloués pour le personnel recruté sur le plan international.
Informatique	7 777,9	5 814,1	1 963,8	1 755,5	7 569,7	208,2	2,7	La direction de la BSLB a décidé d'annuler certains projets non prioritaires pour compenser le dépassement des crédits alloués pour le personnel recruté sur le plan international.
Services médicaux	398,5	237,9	160,6	73,6	311,5	87,0	21,8	
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	

	1er juillet 2009-31 mars 2010			*Prévisions au 30 juin 2010*				
	Montant alloué[a]	*Dépenses*[b]	*Solde inutilisé*	*1er avril-30 juin 2010 : dépenses prévues*	*Dépenses effectives + dépenses prévues*[b]	*Solde inutilisé prévu*	*Écart en pourcentage*	
	(1)	*(2)*	*(3)=(1)-(2)*	*(4)*	*(5)=(2)+(4)*	*(6)=(1)-(5)*	*(7)=(5)/(1)*	*Explication des écarts*
Fournitures, services et matériels divers	3 357,8	2 420,4	937,4	822,0	3 242,3	115,5	3,4	La direction de la BSLB a décidé d'annuler certains projets non prioritaires pour compenser le dépassement des crédits alloués pour le personnel recruté sur le plan international.
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	**31 685,4**	**20 105,3**	**11 580,1**	**10 435,1**	**30 540,4**	**1 145,0**	**3,6**	
Montant brut	**57 954,1**	**39 962,7**	**17 991,4**	**17 987,2**	**57 949,8**	**4,3**	**0,0**	
Recettes provenant des contributions du personnel	3 808,6	3 099,5	709,1	709,1	3 808,6	–	–	
Montant net	**54 145,5**	**36 863,2**	**17 282,3**	**17 278,1**	**54 141,2**	**4,3**	**0,0**	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
Total	**57 954,1**	**39 962,7**	**17 991,4**	–	**57 949,8**	**4,3**	**0,0**	

[a] Le montant alloué est le montant initialement prévu au budget de la BSLB.
[b] Les préengagements ne sont pas compris dans le total.

Annexe II

Informations fournies par le Secrétariat en réponse aux questions du Comité consultatif

Tâches et activités menées par la Base de soutien logistique des Nations Unies au cours de l'exercice 2008/09, comme indiqué au paragraphe 10 du rapport sur l'exécution du budget (A/64/575)

Stocks stratégiques pour déploiement rapide

- En 2008/09, des stocks stratégiques pour déploiement rapide d'une valeur totale de 45 404 988 dollars ont été acheminés à 13 opérations des Nations Unies par la Base, y compris aux opérations suivantes dans les 90 jours suivant la définition de leur mandat par le Conseil de sécurité :

  Phase II de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) (valeur totale : 19 755 175 dollars);

  Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) (valeur totale : 17 090 379 dollars);

- En 2008/09, le délai moyen de réception et d'inspection des stocks stratégiques pour déploiement rapide a été ramené à 5,59 jours, alors que l'objectif était de 18 jours;

- Le délai moyen d'expédition a été ramené de 57 jours en moyenne en 2007/08 à 38 jours en 2008/09. L'objectif de 14 jours retenu pour l'exercice 2008/09 n'a pas pu être atteint en raison des contraintes rencontrées dans la programmation et la passation des commandes et des achats de services d'expédition et de fret. Ces facteurs ont en particulier eu des répercussions sur les contrats d'affrètement passés par le Siège pour l'expédition aérienne et maritime du matériel devant être déployé à l'UNSOA et à la MINURCAT. Cent soixante-deux expéditions ont été affectées, sur un total de 315, ce qui a porté à 38 jours le délai moyen d'expédition de l'exercice;

- La Base a reçu et inspecté des stocks stratégiques pour déploiement rapide d'une valeur totale de 57 356 804,45 dollars en 2008/09;

- La Base a affrété des expéditions maritimes (dont 3 organisées par le Siège) et 128 expéditions aériennes commerciales. La valeur du matériel appartenant à l'ONU, expédié en 2008/09 (y compris les transbordements et la réserve de matériel de l'ONU) s'est élevé à 59,4 millions de dollars, dont 45,4 millions de dollars de stocks stratégiques pour déploiement rapide.

Service de l'informatique et des communications

- Les services informatiques et services de communication mis à la disposition des opérations de maintien de la paix étaient disponibles à 99,928 % en 2008/09.

Sécurité

- Des activités d'assistance et d'évaluation des risques pour la sécurité ont été menées par le Département de la sûreté et de la sécurité, pour le compte de la Base, en novembre 2008;
- Le Directeur de la Base a été nommé Coordonnateur de secteur (sécurité);
- La mise au point du plan de sécurité de la Base se poursuit en collaboration avec le responsable désigné pour le pays;
- La Base continue de réaliser les améliorations recommandées dans le rapport sur l'évaluation des risques pour la sécurité.

Transports

- La Section du transport a entreposé et entretenu un parc moyen de 495 véhicules, de 8 transporteurs et de 123 remorques d'élévateurs de véhicules palettisés au cours de l'exercice 2008/09.

Section de la gestion des installations

- Cinquante-deux bâtiments, 26 modules à parois souples et 236 305 mètres carré de surfaces diverses ont été entretenus par la Section de la gestion des installations, au moyen de ses ressources internes et d'un contrat de services d'entretien.

Formation

- Vingt-quatre stages de formation préalable au déploiement pour le personnel civil ont été menés en 2008/09, pour un total de 698 stagiaires (un nombre supérieur aux prévisions qui s'explique par la croissance des recrutements).

Centre des opérations aériennes

- Tous les rapports d'utilisation des aéronefs transmis par les missions ont été analysés et ceux concernant l'Airbus A310 ont fait l'objet d'une certification;
- Les mesures d'assistance et de définition des tâches aux fins de l'approbation des vols ont débuté en octobre 2008, à la suite de la mise en place de mesures de suivi officielles.

Bureau régional de la sécurité aérienne

- Toutes les opérations aériennes ont été gérées sans incident. Les opérations aériennes de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI) ont été intégrées dans le programme de contrôle de la sécurité aérienne du Bureau régional de la sécurité aérienne de la Base en janvier 2009;
- La MONUG et la Base de soutien logistique ont reçu des conseils dans le cadre d'échanges réguliers, de visites d'aide à la sécurité aérienne, de réunions du Conseil de la sécurité aérienne, de l'examen des consignes permanentes, des réunions sur la mise en œuvre de la gestion des risques opérationnels, de la

révision des programmes de prévention des accidents et de la définition des indicateurs d'évaluation des risques;

- Des réunions d'information sur la sécurité en général et la mise en œuvre de la gestion des risques opérationnels ont été organisées au cours des visites d'aide à la sécurité aérienne effectuées régulièrement dans les missions;
- Des réunions d'information ont été organisées deux fois par mois à la Base de soutien logistique, dans le cadre du stage de formation préalable au déploiement destiné au personnel civil;
- Le Bureau a fréquemment fourni des conseils à des spécialistes de la sécurité aérienne de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), de la MINURCAT, de la MINUT et de l'Opération hybride Union africaine/ONU au Darfour (MINUAD);
- Quatre stages d'initiation à la sécurité aérienne ont été organisés pour les spécialistes de la sécurité aérienne nouvellement recrutés (à la MINURCAT en juillet 2008, à l'UNFICYP en septembre 2008, à la MINUAD en janvier 2009 et à la FINUL en février 2009);
- Le Manuel des procédures d'inspection des aéronefs a été élaboré au cours de l'exercice;
- Des visites d'aide à la sécurité aérienne ont été effectuées à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG), en septembre et octobre 2008 et en février et mai 2009;
- Cinq visites d'aide à la sécurité aérienne ont été effectuées à la MINUK;
- Diffusion mensuelle de documents d'information sur la sécurité aérienne à la Base, à la MINUK et à la MONUG et, à partir de novembre 2008, à la FINUL, à l'UNFICYP et à la MANUI.

Systèmes d'information géographique

- Une capacité de déploiement rapide a été préparée au moyen d'un module de déploiement rapide (livré en conteneurs) et par la mise au point d'un système de préparation pour la configuration du Système d'information géographique (SIG) (MINURCAT, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et UNSOA), l'élaboration de schémas de bases de données géographiques, l'organisation de quatre stages de formation (ERDAS, Gee, ESRI ArcGIS et ESRI PLTS) et l'examen de la composition des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Une première banque de données géographiques a été mise au point et a commencé a être copiée pour le Siège et les missions;
- Un appui en matière d'information géographique a été fourni pour des missions en cours de démarrage : à la MINURCAT et à la MANUA jusqu'à la mise en place du système; à la MINUAD jusqu'à l'élaboration de cartes et des bases de données géographiques (achevant 75 % de 280 cartes images et de 148 cartes topographiques en courbes de niveau), avec une analyse SIG en vue de l'évaluation des eaux (sur 15 % de 30 sites prévus au sein de la Mission) et des tests préliminaires de matériel géophysique; à la MINURCAT sous la forme du lancement des travaux d'évaluation du site, de l'élaboration de

modèles d'analyse de terrain et de mobilité pour trois cartes topographiques en courbes de niveau (capacité de circulation dans des couloirs routiers) portant sur le Darfour et la zone de mission; et à la FINUL avec des activités de cartographie, la création d'une base de données géographiques (intégralement réalisée et en cours d'intégration et de vérification sur le terrain aux fins du contrôle de la qualité) et la production d'autres cartes thématiques.

Groupe d'études techniques

- Le Groupe d'études techniques a élaboré 15 modèles interactifs pour la conception de maquettes de planification de différentes installations : a) états-majors de mission, b) états-majors de police, c) quartiers généraux des forces, d) bases logistiques, e) cantonnements de contingents ou d'unités de police constituées;
- Le Groupe a aussi élaboré un cahier des charges pour la construction de ces installations, composé de cinq avant-projets pouvant servir à l'embauche de contractants pour différentes opérations : a) construction de bâtiments préfabriqués, b) installation de fosses septiques et de puits filtrants, c) construction de blocs sanitaires, d) construction de bassins de rétention en béton, e) construction de murs pare-éclats en T;
- La première version du cahier des charges a été achevée. Trois avant-projets ont été terminés au cours de l'exercice. Les quatrième et cinquième avant-projets ont été achevés à la fin août 2009. Des retards ont été occasionnés par la nécessité de fournir un appui urgent à la Section du génie de la MINURCAT pendant environ quatre semaines sur le terrain et environ trois semaines à la Base.

Annexe III

Informations fournies par le Secrétariat en réponse aux questions du Comité consultatif

Le Centre des normes et études techniques : principales fonctions, résultats et valeur ajoutée

Parmi les principales fonctions du Centre et les acquis qu'il a obtenus, on peut citer les suivants :

- **Poursuite de la mise au point de la base de données technique et des espaces de travail virtuels pour ingénieurs, en intégrant les enseignement tirés de la mise en œuvre initiale** : Administration de la base de données sous Lotus Notes; mise en place de la base de données sous SharePoint; administration d'espaces de travail virtuels sous Groove, y compris un service d'assistance technique en temps réel destiné aux ingénieurs des missions; et création d'une bibliothèque de documents normatifs en ligne (pour laquelle des appels d'offres sont en cours);
- **Gestion d'un modèle normalisé pour la conception de cantonnements et la répartition de l'espace disponible** : Le modèle de planification des cantonnements comprend des liens vers les contenus de la base de données et vers l'outil de gestion des devis quantitatifs (version d'essai 1-09); le modèle intégré de planification comprend des outils de planification budgétaire et de planification des quartiers généraux (version d'essai 1-08);
- **Fourniture d'un appui direct aux services du génie des missions** : MINURCAT : plans pour tous les postes et antennes de police du détachement intégré de sécurité et pour l'école de police de N'Djamena; UNSOA : planification du budget du génie pour 2009/10 et 2010/11, conception de l'état-major de la mission à Nairobi, de la base d'appui et de logistique à Mombasa (Kenya) et de la route de l'aéroport à Mogadiscio; MINUSTAH : études en vue de la construction d'un nouvel état-major de la Mission à Port-au-Prince, conforme aux normes antisismiques; MONUC : plans pour un nouvel état-major de la Mission à Kinshasa;
- **Mise au point de cahiers des charges normalisés et des avant-projets correspondants pour les services du génie, notamment sous-traités**;
- **Mise au point d'avant-projets standard pour la construction de structures courantes** : Installation de fosses septiques et de puits filtrants, construction ou installation de bâtiments préfabriqués, construction ou installation de blocs sanitaires, construction de bassins de rétention en béton pour les groupes électrogènes, construction ou installation de murs pare-éclats en T (structures permanentes) et construction de chemins ou d'allées;
- **Fourniture d'un appui au Siège** : Des contrats-cadres et des inspections de prototype ont pu être mis en place avec succès grâce à l'aide spécialisée apportée par le Centre.

Annexe IV

Récapitulatif des modifications du tableau d'effectifs proposées

(Exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011)

Unité administrative	*Nombre*	*Classe*	*Description*
Bureau du Directeur de la Base			
Équipe de collaborateurs directs du Directeur	+1	D-1	Directeur adjoint – création de poste
	+1	P-3	Fonctionnaire du budget – création de poste
Total partiel	**+2**		
Bureau de la sécurité	+3	GN[a]	Assistants de sécurité – nouveaux postes de temporaire
Total partiel	**+3**		
Conseil central de contrôle pour le personnel des missions	+1	P-4	Chef de l'unité administrative – poste transféré du Siège
	+1	P-3	Secrétaire du Comité central – poste transféré du Siège
	+1	P-3	Secrétaire de la Commission centrale – poste de temporaire transféré du Siège et transformé en poste
	+2	GN	Assistants ressources humaines – postes transférés du Siège
Total partiel	**+5**		
Bureau régional de la sécurité aérienne	+1	P-4	Spécialiste de la sécurité aérienne – reclassement de P-3
	-1	P-3	Spécialiste de la sécurité aérienne – reclassement à P-4
Total partiel	**–**		
Services d'appui			
Section des ressources humaines	+1	GN	Préposé (voyages) – création de poste
Total partiel	**+1**		
Section de la gestion des installations	+1	GN	Poste transféré de la Section du génie
	+1	GN	Poste transféré du Service de l'informatique et des communications (Brindisi)
	-1	GN	Poste transféré au Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique
	+6	GN	Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national
Total partiel	**+7**		

Unité administrative	*Nombre*	*Classe*	*Description*
Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique	+1	P-2	Poste transféré de la Section de la gestion du matériel
	+1	GN	Poste transféré de la Section de la gestion des installations
	+2	GN	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel
Total partiel	**+4**		
Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique	+1	SM	Poste transféré de la Section du transport
	+1	GN	Poste transféré de la Section du transport
	+1	SM	Poste transféré du Service de l'informatique et des communications (Brindisi)
	+10	GN	Postes transférés du Service de l'informatique et des communications (Brindisi)
	+2	GN	Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national
Total partiel	**+15**		
Services logistiques			
Section des opérations logistiques	-1	SM	Poste transféré au Centre des opérations aériennes
	-2	GN	Postes transférés au Centre des opérations aériennes
	+4	GN	Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national
Total partiel	**+1**		
Section des approvisionnements	+6	GN	Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national
Total partiel	**+6**		
Section du génie	-1	GN	Poste transféré à la Section de la gestion des installations
	+2	GN	Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national
Total partiel	**+1**		
Section du transport	-1	SM	Poste transféré au Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique

Unité administrative	*Nombre*	*Classe*	*Description*
	-1	GN	Poste transféré au Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique
	+3	GN	Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national
Total partiel	**+1**		
Centre des opérations aériennes	+1	SM	Poste transféré de la Section des opérations logistiques
	+2	GN	Postes transférés de la Section des opérations logistiques
Total partiel	**+3**		
Section de la gestion du matériel	-1	P-2	Poste transféré au Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique
	-2	GN	Postes transférés au Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique
Total partiel	**-3**		
Service de l'informatique et des communications (Brindisi)	-1	SM	Poste transféré au Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique
	-10	GN	Postes transférés au Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique
	-1	GN	Poste transféré à la Section de la gestion des installations
	+12	GN	Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national
Total partiel	**–**		
Service de l'informatique et des communications (Valence)	+1	P-3	Responsable de la sécurité – création de poste
	+1	SM	Chef du Groupe de l'appui technique aux liaisons par satellite – création de poste
	+4	GN	Techniciens spécialistes des communications par satellite – création de postes
	+2	GN	Techniciens spécialistes de l'infostructure – création de postes

Unité administrative	*Nombre*	*Classe*	*Description*
	+2	GN	Assistants informatiques au Groupe de l'assistance informatique interne – création de postes
	+1	GN	Assistant de sécurité – création de poste
	+1	GN	Assistant à l'administration des marchés et des achats – création de poste
	+1	GN	Assistant au matériel et à la logistique – création de poste
Total partiel	**+13**		
Unités hébergées			
Force de police permanente	+1	P-5	Chef d'équipe – création de poste
	+8	P-4	Conseillers pour les questions de police – création de postes
	+16	P-3	Conseillers pour les questions de police – création de postes
	+2	SM	Assistants administratifs – création de postes
Total partiel	**+27**		
Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires	+1	P-5	Chef d'équipe – création de poste
	+1	P-4	Spécialiste des politiques et de la planification – création de poste
	+1	P-4	Spécialiste des questions pénitentiaires pour les orientations générales et la planification – création de poste
	+1	P-3	Spécialiste des affaires judiciaires chargé des travaux d'évaluation et d'analyse – création de poste
	+1	P-3	Spécialiste des questions pénitentiaires chargé de la formation et du perfectionnement – création de poste
	+1	GN	Assistant administratif – création de poste
Total partiel	**+6**		
Total			
Personnel recruté sur le plan international	+39		
Personnel recruté sur le plan national	+50		
Volontaires des Nations Unies	–		
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	+3		

Abréviations : GN : Agent des services généraux recruté sur le plan national; SM : Service mobile

[a] Imputables sur le crédit prévu à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Annexe V

Activités ayant bénéficié d'un appui fourni à partir des stocks stratégiques pour déploiement rapide, depuis la constitution de ceux-ci (état au 31 mars 2010)

(Dollars des États-Unis)

Activité	*Montant*
Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS)/Unités mixtes intégrées/ Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan/Mission des Nations Unies au Soudan (MINUSOUD)	70 369 114
Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT)/Détachement intégré de sécurité	51 149 724
Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)	50 586 752
Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)	42 526 058
Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)	38 819 674
Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI)/Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)	22 639 864
Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA)	18 542 639
Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)	18 675 293
Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB)	15 519 134
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)/Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	9 240 079
Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP)	7 954 335
Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT)	6 320 665
Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)	6 268 667
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	2 160 533
Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL)/Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL)	1 032 261
Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD)	1 020 148
Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU)	893 530
Commission indépendante chargée d'enquêter sur la gestion du programme « pétrole contre nourriture »	696 988
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau/Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	489 066
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	440 956
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCSIL)	386 559
Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)	328 249
Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban/Bureau du Représentant personnel du Secrétaire général pour le Sud-Liban	281 861

Activité	*Montant*
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)	252 753
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP)	226 329
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo	176 120
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)	97 670
Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL)	89 150
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)	82 584
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS)	81 385
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)	64 119
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	30 565
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)	20 140
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)	15 657
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH)	9 368
Programme alimentaire mondial (PAM)	5 249
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK)	2 400
Total	**367 495 638**